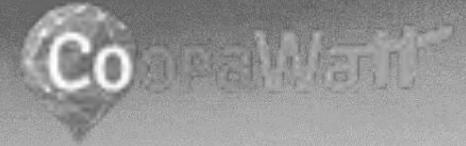




GRAND GENÈVE
| GRAND GENÈVE PARADISME | DU 06 AU 21 JUIN | 2022 |

Atelier inspiration I21



Maîtriser le développement des EnR sur son territoire : **Mission impossible ?**



31/05/2022

MOINS POUR PLUS !



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Présentation des intervenants



Timothée Romier
CoopaWatt



Frédéric Pronchéry
CC Saône Beaujolais



Eglantine Gavoty
Annonay Rhône Agglo



Denis Sauze
Annonay Rhône Agglo



MOINS POUR PLUS !



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Présentation de CoopaWatt



Une transition énergétique portée par, avec, et pour les territoires



Coopératives énergétiques citoyennes

- Constitution et structuration
- Gouvernance participative
- AMO et formation premier projet
- Développement et professionnalisation



Collectivités

- Diagnostic de potentiel
- Stratégie de développement EnR
- Montage de projets EnR partenariaux (AMI, contractualisation)



Porteurs de projets partenariaux

- Montage de projets EnR partenariaux
- Concertation et participation citoyenne
- Gestion de projets EnR (PV & éolien)

MOINS POUR PLUS !



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

I21 – Maîtriser le développement des EnR sur son territoire : **mission impossible ?**



1. Retour d'expérience d'Annonay Rhône Agglo
2. Retour d'expérience de la Communauté de Communes Saône Beaujolais
3. Prise de recul et identification des points-clés
4. Questions



GRAND GENÈVE
GENÈVE PALEXPO - 31 MAI AU 2 JUIN - 2022



1 - Retour d'expérience d'Annonay Rhône Agglo

**Denis Sauze, Vice-Président en charge de la Transition
écologique, des circuits courts et de la restauration
collective**

Eglantine Gavoty, chef de projet TEPOS

MOINS POUR PLUS !



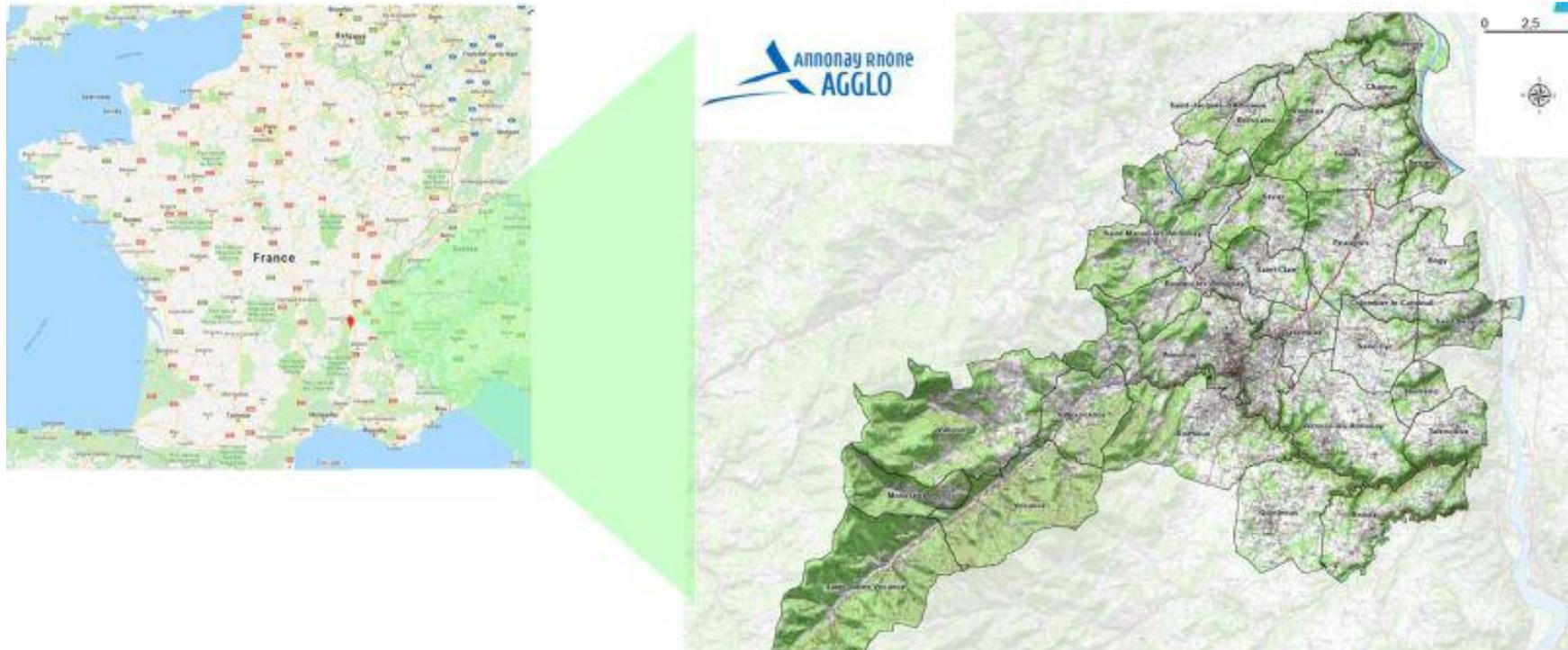
GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Annonay Rhône Agglo



Une intercommunalité située au Nord de l'Ardèche, à égale distance entre Lyon, Saint-Etienne et Valence (≈ 60km)

29 communes, ≈ 50 000 habitants



Un territoire engagé dans la transition énergétique !



Labelisation Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPosCV) fin 2015



Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
 élaboré en 2018-2019, approuvé en février 2020





GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

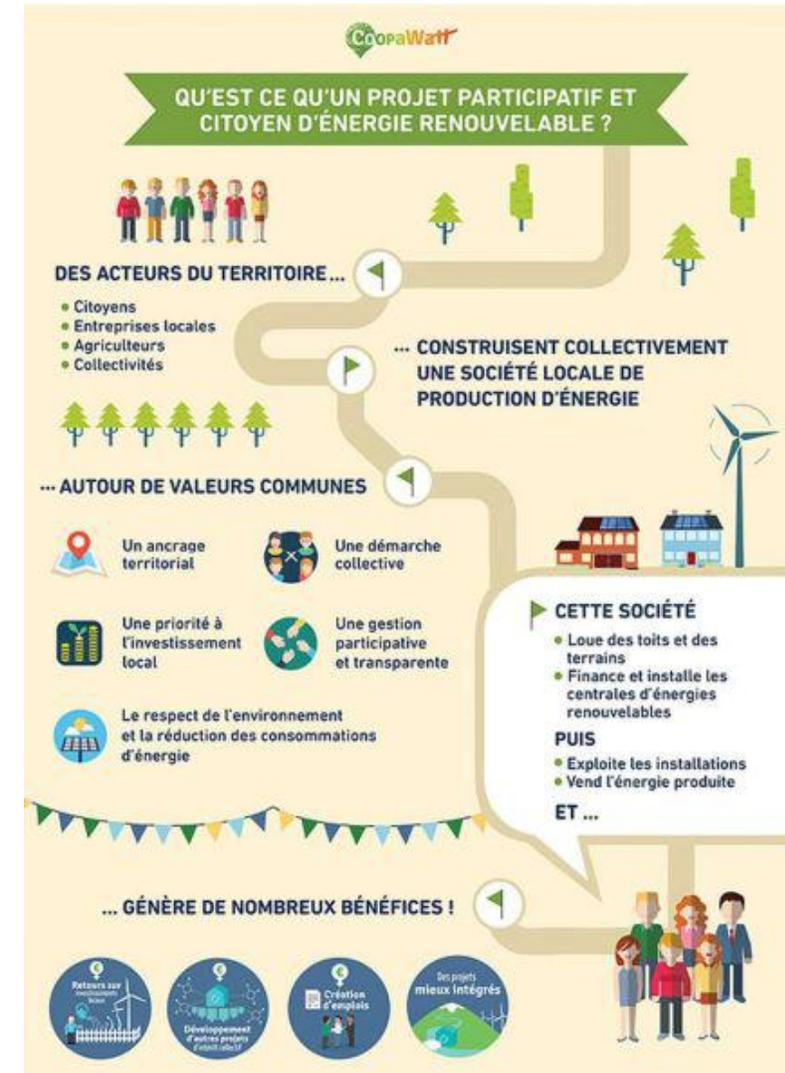
Développement des énergies renouvelables



- **Un potentiel important de développement de différentes filières** (solaire, éolien, bois énergie)
 - Etude du potentiel de développement des énergies renouvelables réalisée en 2016-2017
 - Nombreuses sollicitations de développeurs privées
- **Une volonté d'être acteur du développement des ENR**
 - Délibération cadre « développement des énergies renouvelables » prise en septembre 2018 pour affirmer la compétence « incitation et appui aux ENR » précisée dans les statuts de l'agglo en 2017
 - Volonté réaffirmée à travers le PCAET adopté en 2020

Stratégie de développement des énergies renouvelables

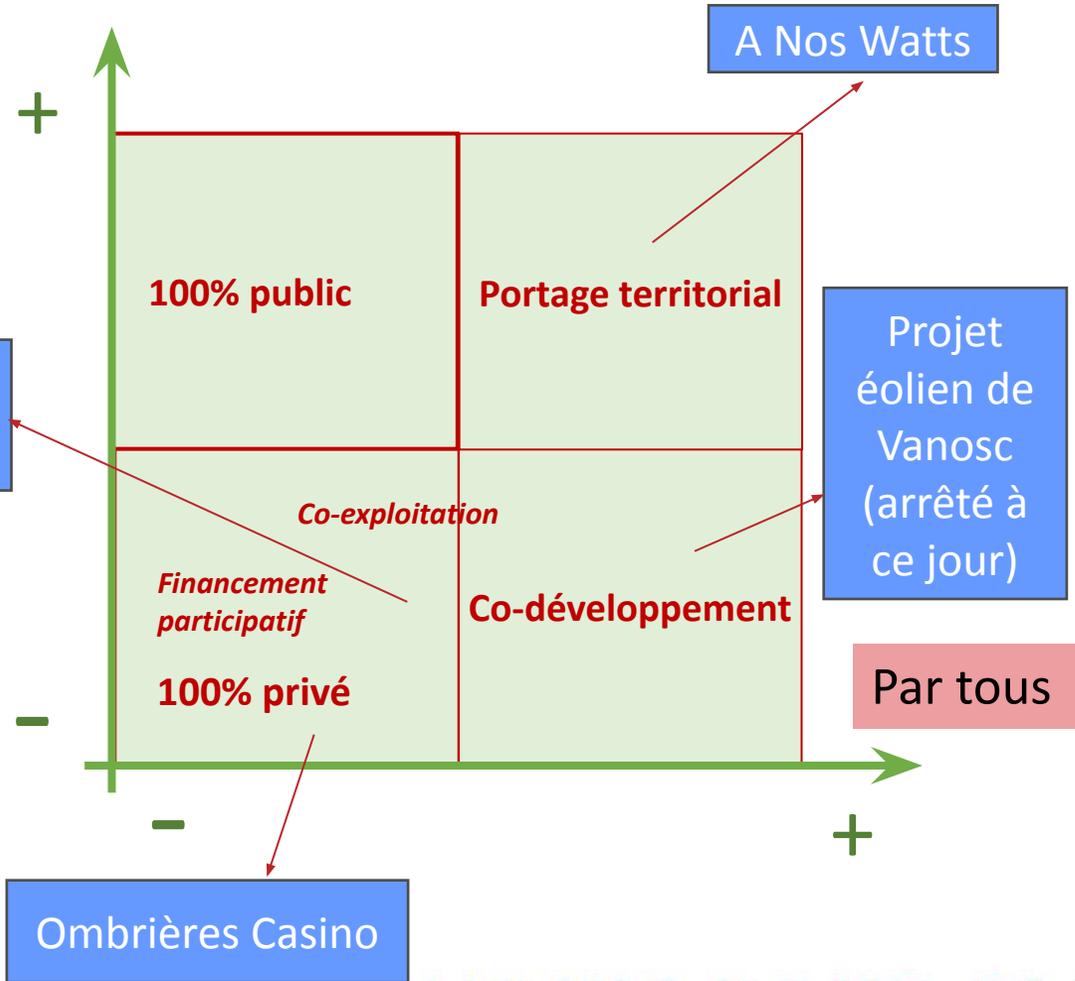
- **Une volonté d'être acteur :**
 - coordination à l'échelle de l'agglomération des projets de grande ampleur,
 - participation financière aux projets, à leur gouvernance.
- **De porter des projets collectifs :**
 - implication des collectivités, citoyens, acteurs du territoire
- **Une déclinaison par filière**
 - photovoltaïque,
 - éolien,
 - méthanisation, filière bois, etc



Différents modèles de développement, en fonction de l'avancée des filières

Pour tous sur le territoire

Ombrières Safari de Peaugres



Définitions:

- **Territoire** \approx EPCI + citoyens
- **100% privé** : développeur seul, aucune implication du territoire, ni dans la gouvernance, ni dans le financement
- **Financement participatif** : aucune implication du territoire dans la gouvernance, financement limité à 3-4 ans
- **Co-exploitation** : implication dans la gouvernance et dans le financement à la fin du développement
- **Co-développement** : implication forte du territoire dans la gouvernance et dans le financement dès la phase développement, avec un acteur privé (extérieur au territoire)
- **Portage Territorial** : implication du territoire dans la gouvernance et dans le financement dès la phase de développement, avec des acteurs du territoire



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Création d'une société locale de développement de l'énergie solaire



□ Objectifs

- Doter le territoire d'un outil de développement de l'énergie solaire (**centrales photovoltaïques** sur toitures publiques et privées, sur des ombrières à parking)
- Mobilisation et exemplarité de l'Agglomération et des communes

□ Ethique, vision du projet

- Être acteur de la transition énergétique
- Mener un projet participatif au niveau de la gouvernance et des prises de participation en phase d'investissement (communes, citoyens, entreprises...)
- Favoriser à travers cette SAS l'**emploi local** dans la mesure du possible
- Mettre en place des projets **rentables**



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Rappel des principales étapes



Recensement, analyse, réunion d'information aux communes
Mobilisation d'une expertise juridique (Starter ENR)



Appel à manifestation d'intérêt, choix du groupement partenaire

Signature convention de partenariat

Travail à la création de la société



Développement :

- Analyse de la pre-faisabilité technique et économique
- signature des promesses de COT / BT avec les communes, l'Agglo

Création de la société (juillet), premier comité de direction (septembre)

Procédures administratives : Certificats d'urbanisme, demande raccordement...

Consultations : Géomètre, bureau d'étude, installateurs, fournisseurs

Demandes de subventions (LEADER, Région)

Etudes approfondies (structure, raccordement...)

Mobilisation citoyenne : réunions publiques, constitution d'un groupe porteur citoyen

Début du recensement de nouveaux sites

Dépôt des PC

Réunion d'information

Consultation des banques

Première installation à Talencieux

A venir : Installation des centrales

Mobilisation et
information des
élus

Réunion
d'information,
présentation en

exécutif,
bureau
communautaire

conseil
municipaux,
bureau des
adjoints

Commune
avril 18

Bureau major
juin 18

BC juil 19

CM
sept-oct 19

BA
Oct 19

BC fev 20

Bureau major
oct 20

BA oct 20

Commune
mars 21

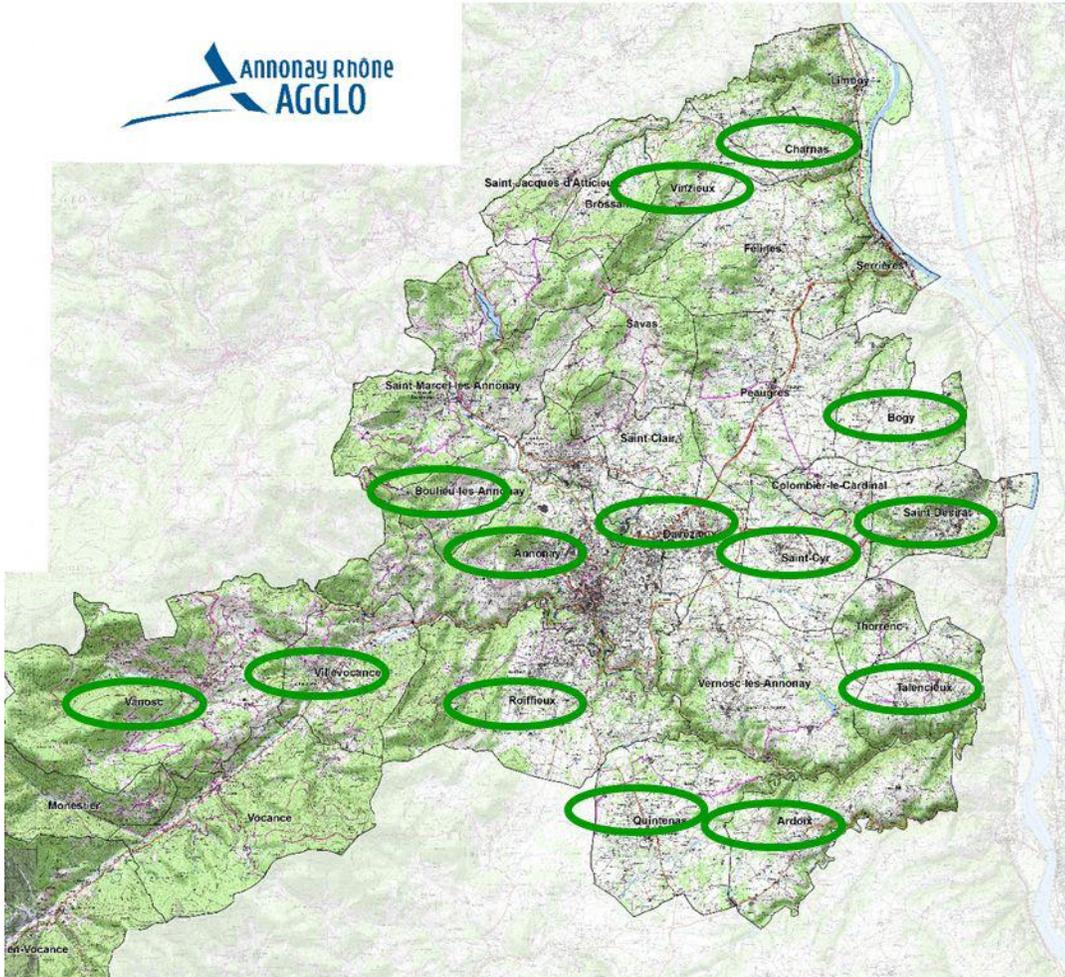
BA
Sept 21

Commune
nov 21



GRAND GENÈVE
(COMUNE DI GENÈVE) (11.01.2022)

La première tranche En développement



- **Des toitures publiques**
(3 parkings, 14 toitures)
- **14 communes** mettent des sites à disposition
- **Une puissance** de 1, 3 MWc soit la Consommation d'environ 1600 habitants
- **Démarrage des travaux** : septembre 2021

Eléments financiers

Phase de développement

Apport en capital des membres fondateurs

Coût de développement de 150k€, Part agglo de 45%, soit 67,5k€



Phase d'investissement ouverte aux acteurs du territoire

En phase de construction (« dérisqué ») : ouverture de l'investissement aux communes, entreprises...

- Montant investissement estimé : 1,8M€ (sera définitivement fixé début 2022)
- Montant emprunt (~80%) : 1,4M€
- Apport des fonds propres et quasi fonds propres : 400 k€
- Subvention : 100k€
- Fonds propres apportés par les actionnaires (CCA et parts sociales) : 300 k€
- Répartition par actionnaires

TRI investisseur

(sous réserve d'un apport de 20% de parts sociales et 80% de CCA) :

- 4% à 20 ans
- 7,6% à 30 ans

Annonay Rhône Agglo et communes	135 000 €	45%
Citoyens via Aurance Energie	30 000 €	10%
Energie partagée Investissement	132 000 €	44%
Coopawatt	3 000 €	1%



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Zoom : l'éolien



- Objectif fixé dans le PCAET : **développement d'un parc de ≈6-7 éoliennes à l'horizon 2025 (35 GWh)**
- Axe opérationnel « Développement de l'éolien » : 2 actions inscrites
 - **Co-développement du projet éolien de Vanosc** (≈5 éoliennes, production estimée de 30 à 40 GWh/an soit la consommation d'électricité hors chauffage de ≈15 000 foyers) : développé par EDPR depuis 2012, construction d'un partenariat avec les acteurs territoriaux (Agglo, commune de Vanosc, citoyens via Aurance Energie, associations, etc.) – **mené sur 2018-2020, arrêté à ce jour**
 - **Coordination du développement de projets éoliens à l'échelle de l'Agglomération** (stratégie cadre, réunion d'information, Appel à Manifestation d'Intérêt potentiel pour le développement d'un projet, en lien étroit avec les communes concernées).
 - Nombreuses sollicitations de développeurs privées
- Nécessité de remettre en débat cette question suite au renouvellement des élus municipaux et communautaires

Quel développement est souhaité le cas échéant ? Comment et où ?



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Apprentissages et points de vigilance



- Une **volonté politique forte** de coordonner les projets d'envergure en lien étroit avec les communes concernées (prise de contacts avec les développeurs prospectant, stratégie cadre, PCAET, etc.)
- La **stratégie cadre de développement** des ENR a permis de préciser l'ambition territoriale et les conditions de coopération entre l'agglomération et les communes
- Comment concilier **le temps long des projets et les renouvellements politiques** ?
- En amont des projets, doivent être analysés :
 - **Les forces en présence** : non-concurrence avec des sociétés existantes, moyens humains nécessaires pour la gestion sur le long terme en cas de création d'une société ENR
 - La **taille critique des projets**
 - Les « **véhicules juridiques** » adaptés : importance de se faire accompagner par une expertise juridique



GRAND GENÈVE
GENÈVE PALEXPO - 31 MAI AU 2 JUIN - 2022



2 - Retour d'expérience de la Communauté de Communes Saône Beaujolais

**Frédéric Pronchéry, Maire de Belleville-en-Beaujolais et
Vice-Président au Développement durable et piscine**

MOINS POUR PLUS !



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Retour d'expérience de la Communauté de Communes Saône Beaujolais



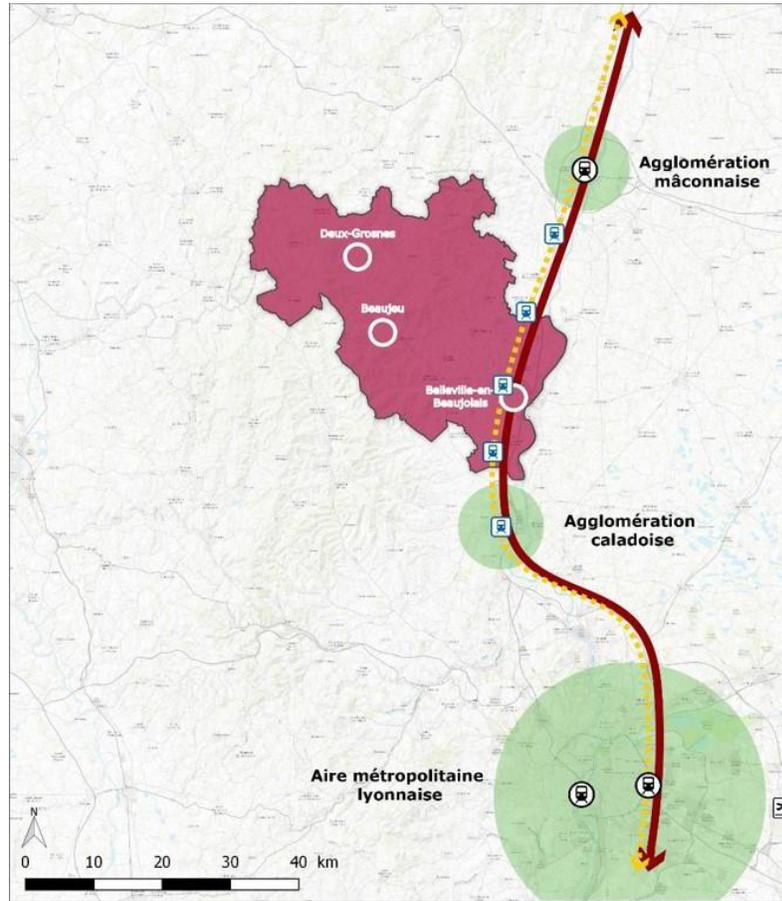
1. Présentation du territoire et des objectifs de développement du photovoltaïque ;
2. Définition d'une stratégie de massification du photovoltaïque ;
3. Identification du foncier et la sélection d'un partenaire ;
4. Cadrage du partenariat une fois le projet lancé



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |



1 - Le territoire de la CC Saône-Beaujolais



Territoire situé au Nord du
Département du Rhône

35 communes

45 000 habitants

540km²

3 entités géographiques :
Val de Saône, Côteaux
viticoles, Haut-Beaujolais



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

1- La planification des démarches de transition énergétique : TEPos et PCAET



Réalisé Objectifs de développement du solaire photovoltaïque
6 GWh en 2020 **130 GWh** en 2030 **318 GWh** en 2050



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

2 - Le photovoltaïque sur le territoire de la CC Saône-Beaujolais : premières initiatives



- Equipement des bâtiments communaux et intercommunaux avec le Syndicat d'Énergies du Rhône



- Accompagnement d'une démarche citoyenne et prise de participation dans la SAS Soleil Beaujolais



- Animation de groupements d'achats à destination des agriculteurs et des particuliers



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

2 - Les grands principes de la stratégie de massification



- Délibération cadre du conseil communautaire en mai 2021 :
 - **Massifier le photovoltaïque** pour atteindre les objectifs fixés dans les documents de planification énergétique (TEPos et PCAET)
 - **Coordonner et maîtriser** le développement des projets à l'échelle de l'EPCI
 - Permettre une **réappropriation publique et citoyenne** de la question énergétique
 - Nouer des **partenariats public-privé-citoyens** bénéfiques pour le développement local
 - Bénéficier des **retombées économiques** pour financer la transition écologique
 - **Diversifier les sites de production** (agrivoltaïsme, ombrières, parcs au sol et flottants, grandes toitures) et les types de **vente de l'énergie** (AO CRE, boucle locale)
 - Installer pour **durer**



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

2 - Les grands principes de la stratégie de massification



- Objectif : 60 MWc installés d'ici à 2026 (soit 35000 foyers hors chauffage)
- Mieux répartir la richesse produite en la captant à hauteur de 60% à 70 % pour le territoire (au lieu de 10 % pour un projet exclusivement privé)
- Un investissement de 4 M€ sur 4 ans par la Communauté de communes
- Une sélection des terrains dans l'intérêt public (avis des communes, pas de suppression des terres agricoles ou de mise en danger des terres d'intérêt environnemental majeur)

2 - La gouvernance : partenariat public-privé

- La place de chaque acteur défini en amont de l'AMI



Bloc territorial

- Soutien politique
- Investissement
- Garantit l'orientation et la maîtrise du projet

• 40 %



Partenaires

- Partenaires financiers publics

• 20%



Société de développement

- Compétences techniques
- Développement et exploitation
- Compétences financières

• 40 %



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

3 - Première identification du foncier avant la sélection du partenaire



- Sollicitation des communes pour identifier du foncier
- Réalisation d'études d'opportunité
 - 17 études pour des ombrières

Nombre de parkings	Puissance	Production
17	5,7MWc	6,2 GWh/an

- 11 sites au sol

Nombre de sites	Puissance	Surface (ha)
11	32,8MWc	39,7



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

3 - La sélection d'un partenaire via un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)



- Appel à manifestation d'intérêt pour le « Montage d'une société partenariale de développement de projets photovoltaïques »
- Objectif : Sélectionner un partenaire avec lequel sera constituée une société de développement et d'exploitation qui portera des projets photovoltaïques sur le territoire de la CCSB
- AMI restreint auprès de 8 entreprises de développement PV
- Les critères de sélection du partenaire :
 - *Apporter les compétences techniques de développement*
 - *Répondre aux différentes typologies de sites : 6 sites proposés dans l'AMI parmi les 32 envisagés*
 - *Proposer un partenariat équilibré avec la collectivité*
 - *Être en capacité de mettre en œuvre le projet rapidement (1ères installations en 2023)*



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

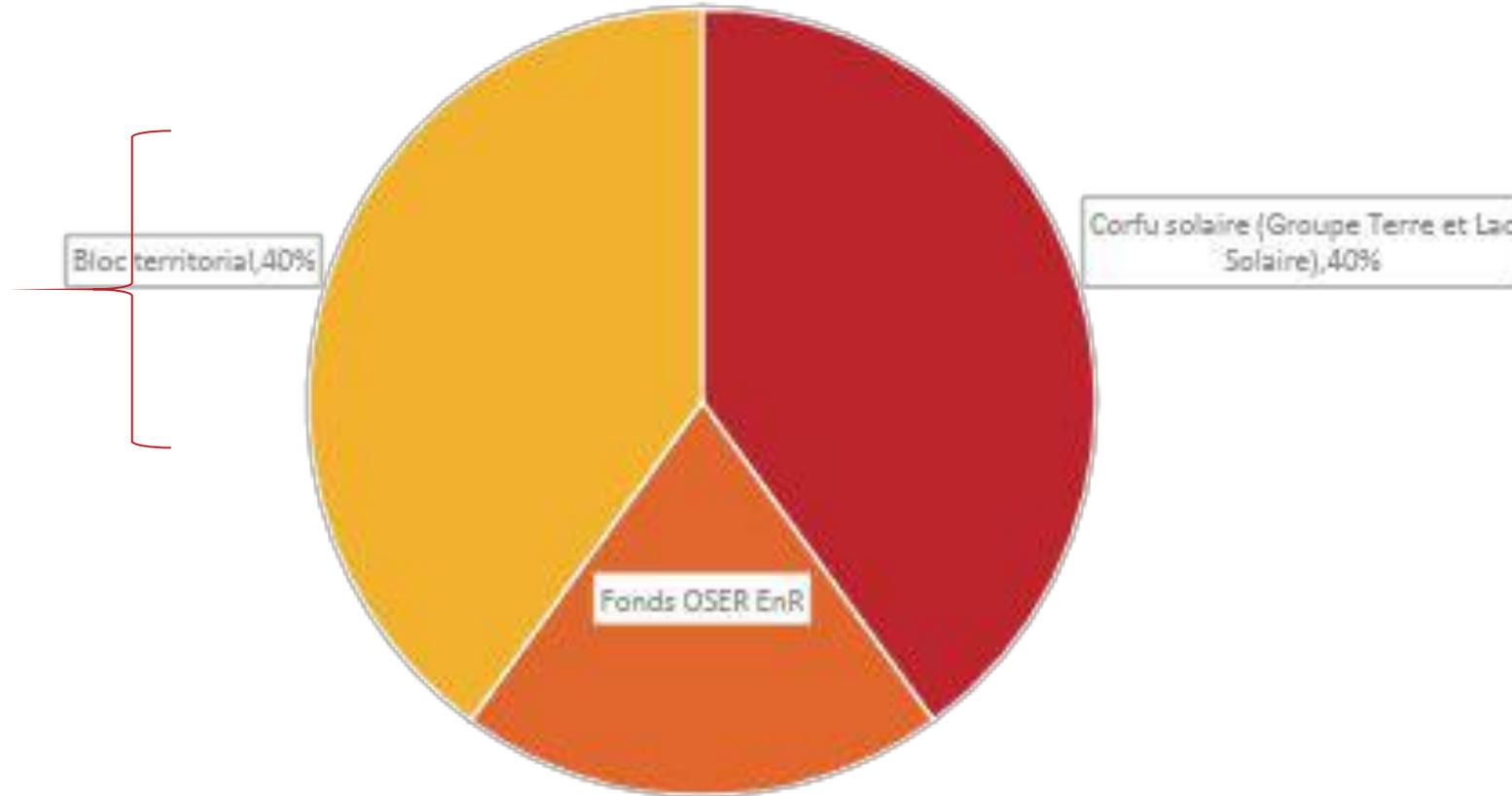
4 - La constitution d'une SAS énergie : répartition du capital



Répartition du capital des futures SAS énergie

dont :

- CCSB et communes concernées par les projet(s) – 30 %
- Autres personnes publiques – 10%





GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

4 - La constitution d'une SAS énergie : pacte et statuts



- Les exigences de la collectivité : traduction dans le pacte d'associés
 - Période d'inaliénabilité de 10 ans à partir de la mise en service
 - Transfert libre à un affilié autorisé
 - Droit de préemption réciproque
 - Droit d'agrément : tout transfert de titres à 1/3 nécessite l'agrément des autres associés
 - Comité directeur :
 - 5 membres dont 2 désignés par la CCSB
 - Possibilité pour la CCSB d'inviter personnes qualifiées (notamment les Maires des communes concernées)
 - Quorum : 3 membres sur 5 représentant les 3 « blocs »
 - Décisions majeures (définies dans le pacte) ne peuvent pas être prises sans l'accord de la CCSB



GRAND GENÈVE
GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022

4 - 1 an après la délibération cadre



- Statut et pacte d'associés
 - Signature fin juin 2022
- Etat des projets

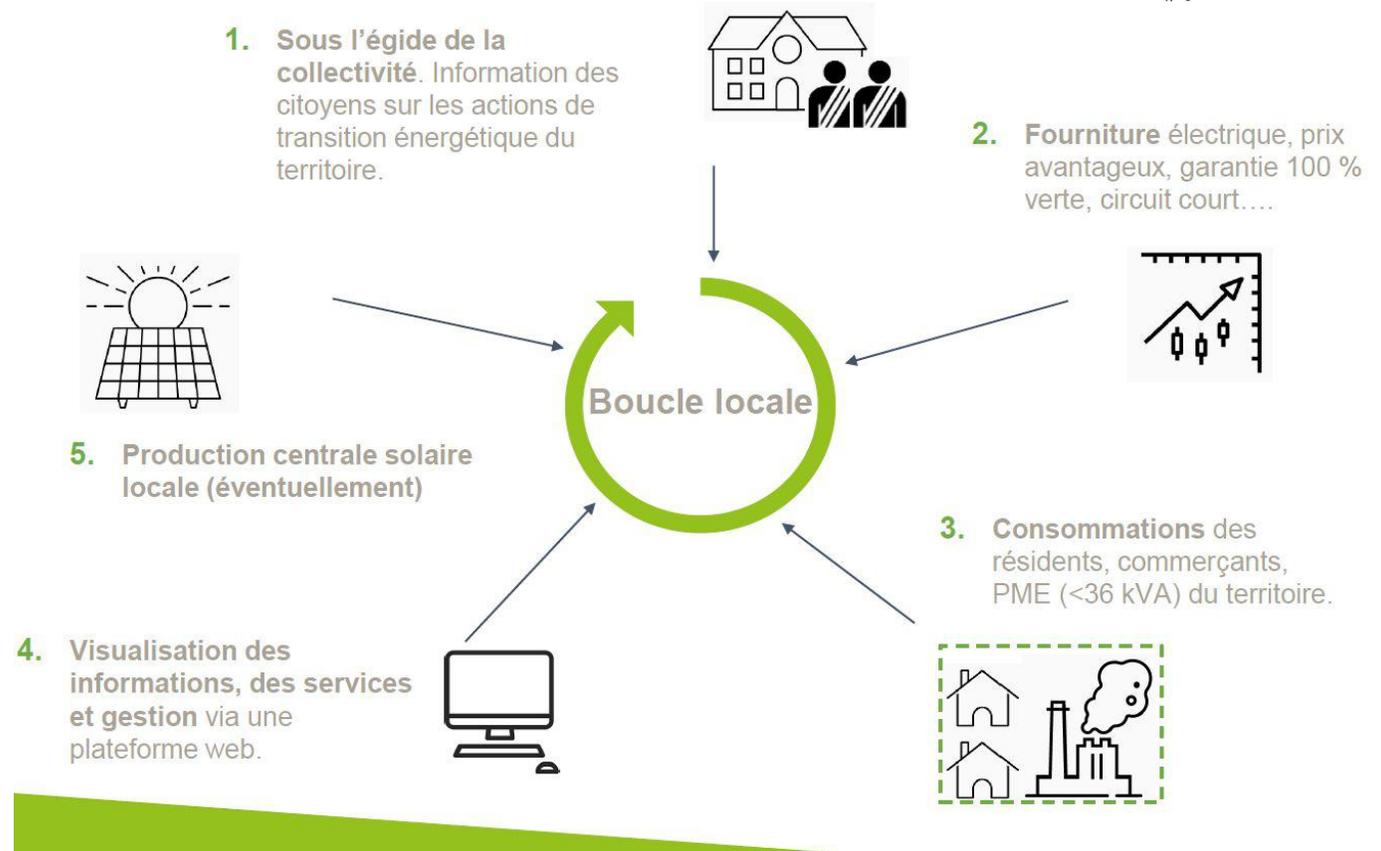
Prospection foncière complète	
Sites identifiés	47
Pré-diagnostics réalisés et contact avec propriétaires	12

Projets en développement	
Projets signés	5
Puissance totale	16,2 MWc
Sites publics	3
Sites privés	2

Projets en développement par typologie de site		
Centrales	Projets signés	Puissance
Sol	2	6,4
Ombrières	1	0,5
Flottants	1	9
Toitures	1	0,3
Agrivoltaïques	0	0

4 – Vers une boucle locale

- Création d'une marque locale d'électricité
- Association des habitants à la création de la richesse par l'émission d'obligations vertes locales sur les bénéfices des sociétés d'exploitation
- Incitation à la consommation d'énergie verte





GRAND GENÈVE
GENÈVE PALEXPO - 31 MAI AU 2 JUIN - 2022



3 – Prise de recul et identification des points clés

Timothée Romier, chef de projet, CoopaWatt

MOINS POUR PLUS !



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Les phases d'une stratégie ENR et le rôle de la collectivité



Planification amont

- Définir les typologies d'ENR que le territoire souhaite accueillir et les typologies de foncier adaptées
- Etude de potentiel et objectifs de développement

Définition d'une stratégie de développement

- Identifier et rencontrer les acteurs du territoire susceptibles de porter ou participer aux projets
- Définir par filière (ou sous-filière) le projet de la collectivité : implication, moyens, prise de risque...
- Identifier les outils adaptés par filière = choix du mode d'intervention

Mise en œuvre de la stratégie

- Maîtriser le foncier (délibération, promesses de bail, charte de développement)
- Mener des études de faisabilité
- Cadrer les partenariats : choisir un/des partenaires (AMI), convention de partenariat, création et capitalisation d'une société de projet (statuts, pacte d'associés)
- S'assurer d'une concertation adaptée (démarrage, durée, ampleur) à la typologie de projet



MOINS POUR PLUS !



GRAND GENÈVE
GENÈVE PALEXPO - 31 MAI AU 2 JUIN - 2022



Merci pour votre attention ! Des questions ?

Pour aller plus loin :

[Comment mieux maîtriser les projets d'EnR ?](#)

Guide à destination des collectivités



MOINS POUR PLUS !



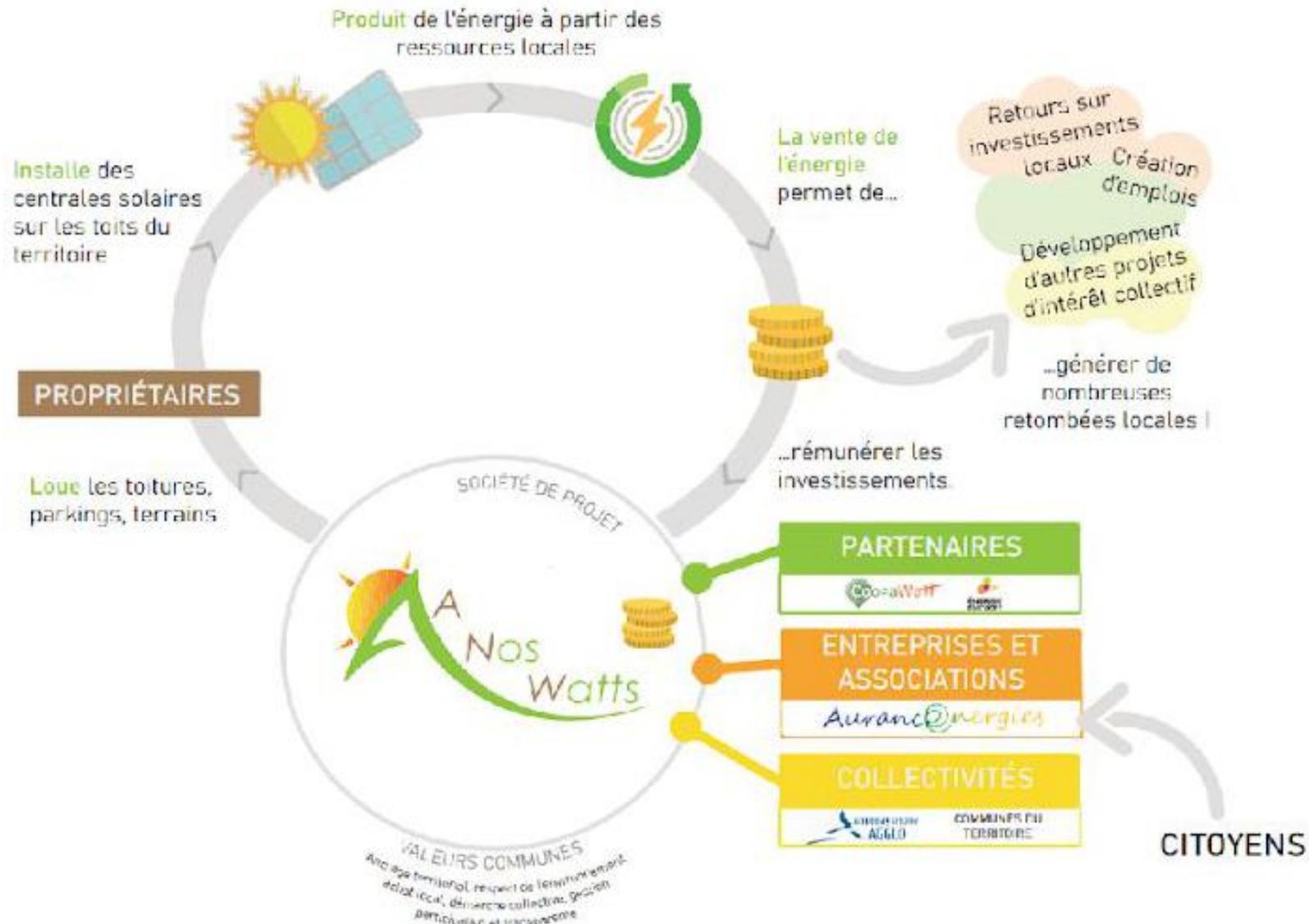
GRAND GENÈVE
GENÈVE PALEXPO - 31 MAI AU 2 JUIN - 2022



Annexes

MOINS POUR PLUS !

Fonctionnement d'A Nos Watts





GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Fonctionnement d'A Nos Watts – Les partenaires



- Une collectivité
- Un soutien politique
- Le lien avec le territoire
- Un co-Investissement

Auranc@nergies

- Une Société Citoyenne de production d'énergie Ardéchoise
- La porte d'un investissement citoyen
- Une mobilisation
- Un soutien technique
- La présidence et la gestion d'A Nos Watts



- Un fonds d'investissement citoyen national
- Une ingénierie financière
- Un financement citoyen
- Un soutien à l'émergence



- Une SCOP qui aide à l'émergence et accompagne la société citoyenne
- La coordination du développement et de la mobilisation



GRAND GENÈVE
GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022

A Nos Watts – Périmètre actuel (toitures)



Code Site	Bâtiment	Commune	Surface disponible (m ²)	Périmètre 08/07/2021
5	Archives	Annonay	330 m ²	66,0 kWc
9	Ecole publique	Ardoix	116 m ²	9,0 kWc
10	Dépôt	Ardoix	181 m ²	9,0 kWc
12	Salle polyvalente	Bogy	49 m ²	9,0 kWc
14	Salle polyvalente	Boulieu les Annonay	510 m ²	30,0 kWc
15	Boulodrome couvert	Boulieu les Annonay	190 m ²	23,0 kWc
16	restaurant scolaire	Boulieu les Annonay	180 m ²	36,0 kWc
17	Ecole	Charnas	207 m ²	9 kWc
21	Bureaux de la Lombardièrre + Espace Economique	Davézieux	270 m ²	60,0 kWc
31	Salle polyvalente	Saint Cyr	462 m ²	80,0 kWc
32	École	Saint Désirat	191 m ²	32,0 kWc
39	Local communal	Talencieux	229 m ²	32,0 kWc
40	Mairie	Vanosc	95 m ²	9,0 kWc
43	Maison des asso Annexe	Vinzieux	60 m ²	9,0 kWc



GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

A Nos Watts – Périmètre actuel (ombrières)



Code Site	Bâtiment (Nom, Usages...)	Commune	Surface disponible	Périmètre 08/07/2021	Prochaine étapes
1	Parking Montgolfier	Davézieux	4 500 m ²	500 kWc	Consultation Contractant général
47	Parking Ecoles Lombardière	Annonay	3 000 m ²	280,0 kWc	
48	Boulodrôme	Roiffieux	1 500 m ²	100,2 kWc	

A Nos Watts – Synthèse financière

Hypothèses principales

- Productible moyen de 1 150 kWh/kWc soit une production de **1 507 MWh / an**
- Tarif de l'électricité moyen : **96,7 €/MWh** / Hypothèse de croissance du tarif d'achat de 0,5%/an.
- Chiffre d'affaire annuel (moyen sur 20 ans) de **144,4 k€**

Investissement : 1,746 millions €

Budget construction PV	1 300 k€
Onduleurs	110 k€
Raccordement	58 k€
Ingénierie & <u>Etudes</u>	250 k€
Frais financiers	25 k€

OPEX

- 35,9 **k€** la première année
- Modélisation d'une croissance stable des charges d'exploitation (inflation), là où la maturité du marché pourrait être source de réductions de coûts.

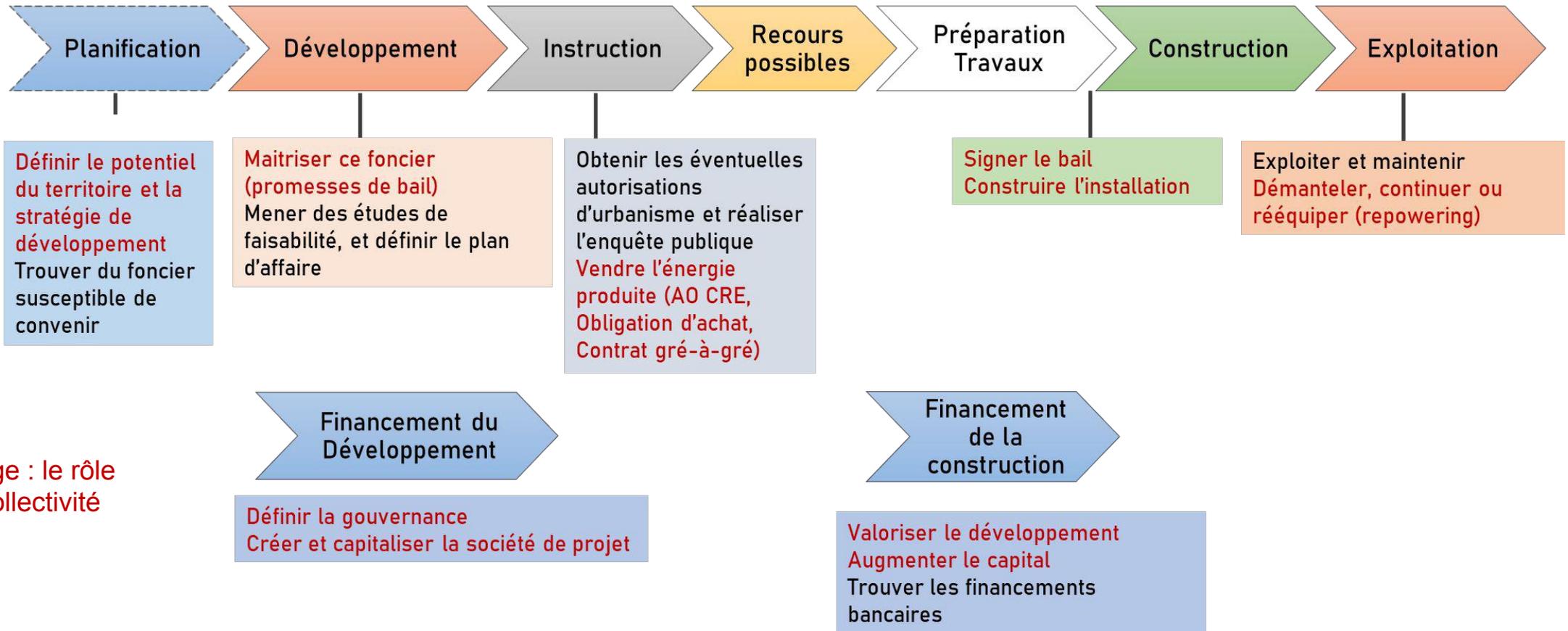
Coûts d'exploitation





GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Les phases d'un grand projet d'EnR et le rôle de la collectivité



En rouge : le rôle de la collectivité



MOINS POUR PLUS !

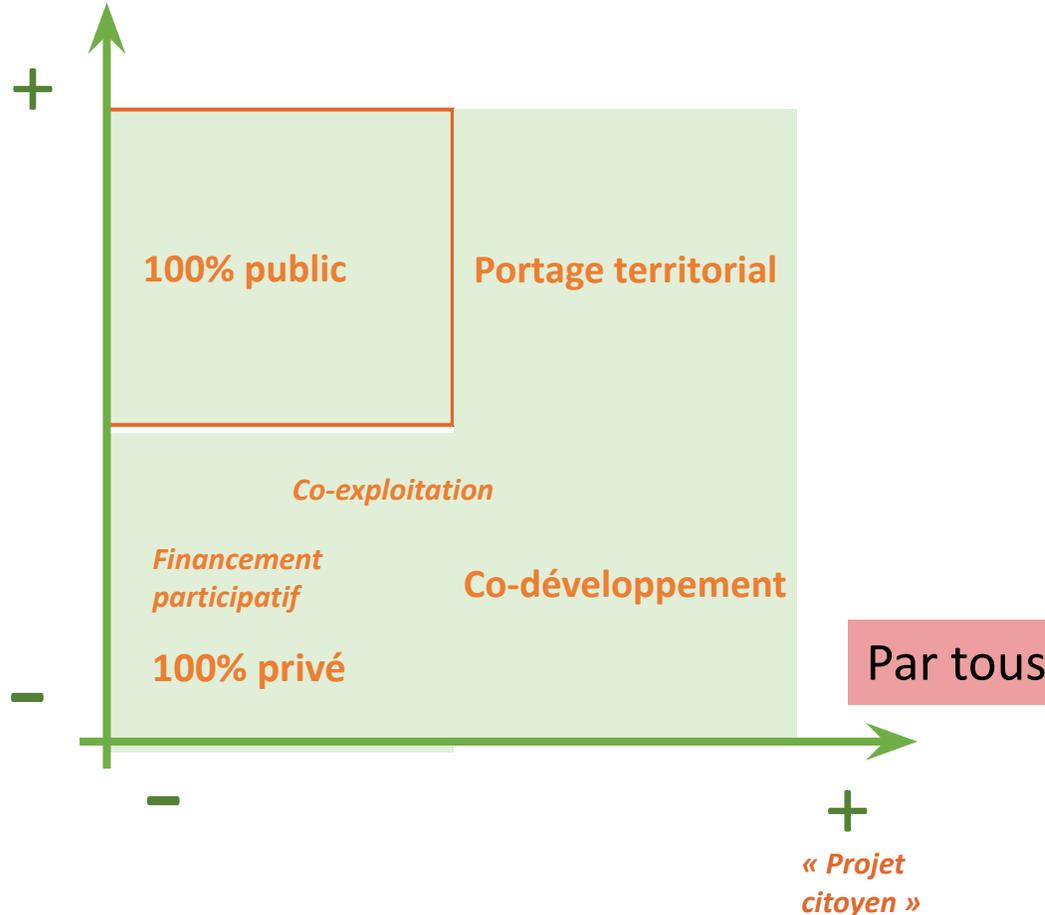


GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Les modes de portage des grands projets EnR



Pour tous sur le territoire



Définitions:

- **Territoire** \approx EPCI + citoyens
- **100% privé** : aucune implication du territoire, ni dans la gouvernance, ni dans le financement
- **Financement participatif** : aucune implication du territoire dans la gouvernance, financement limité à 3-4 ans
- **Co-exploitation** : implication dans la gouvernance et dans le financement à la fin du développement
- **Co-développement** : implication forte du territoire dans la gouvernance et dans le financement dès la phase développement, avec un acteur privé (extérieur au territoire)
- **Portage Territorial** : implication du territoire dans la gouvernance et dans le financement dès la phase de développement, avec pas ou peu d'implication d'acteurs extérieurs au territoire

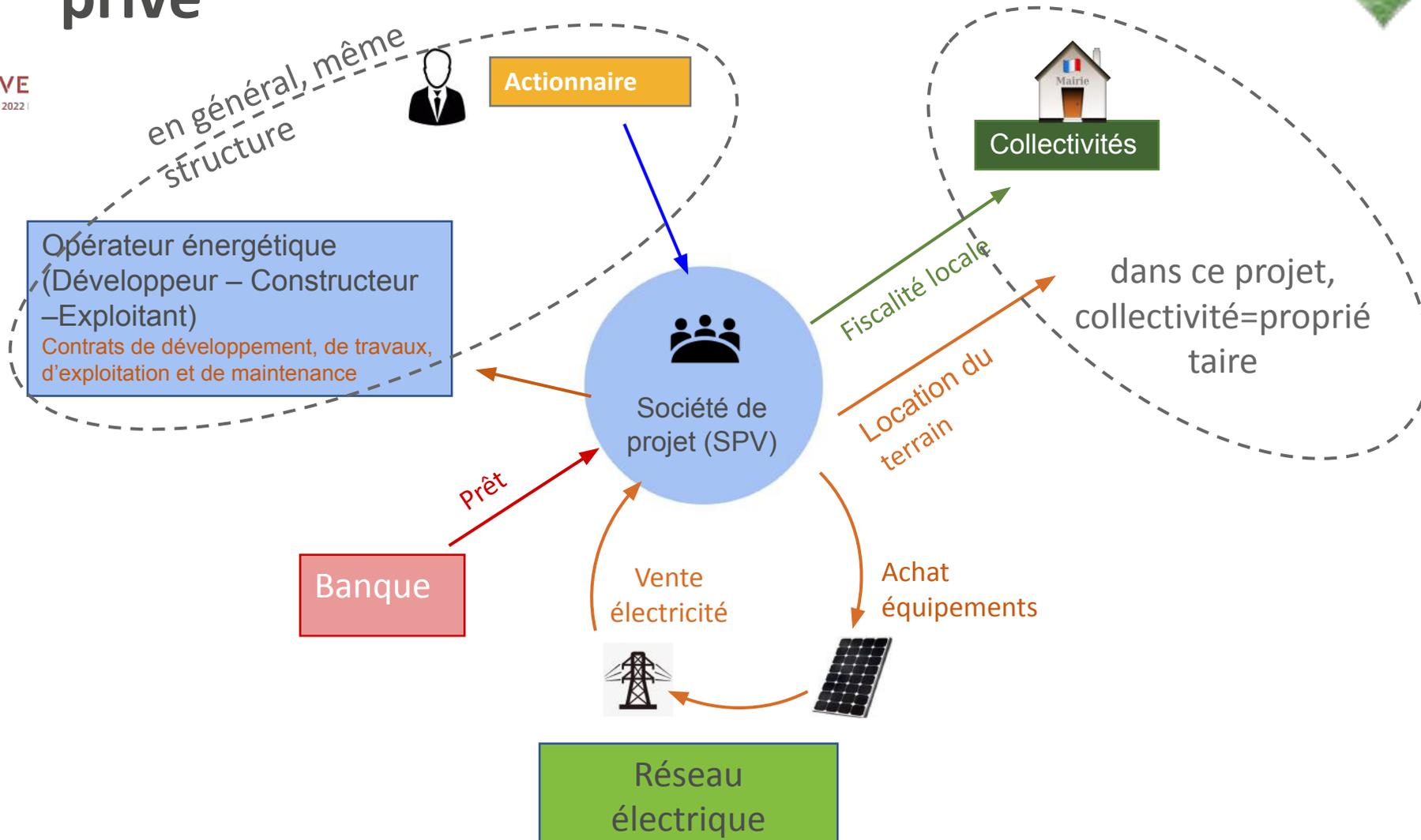


MOINS POUR PLUS !

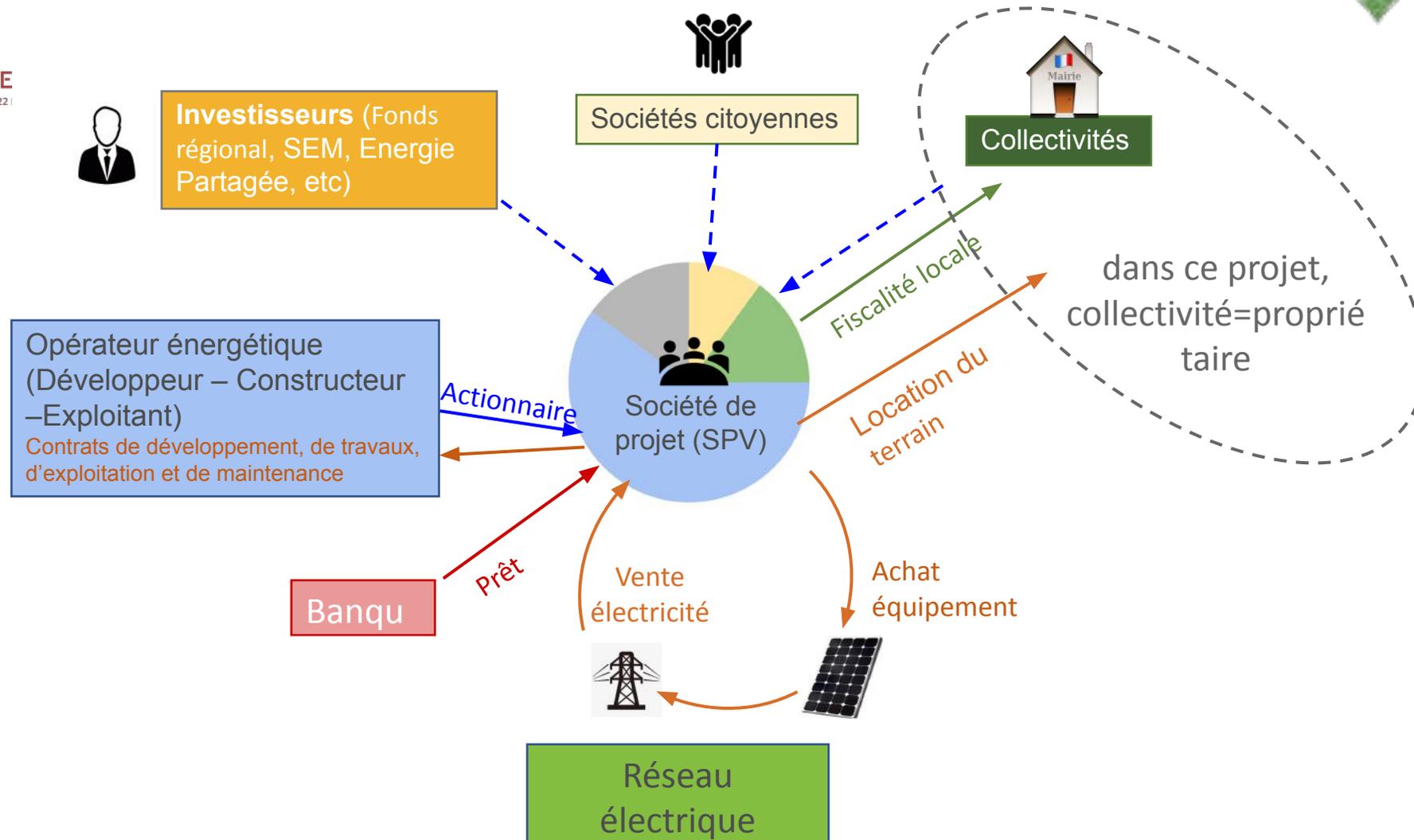


GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

La société de projet dans le scénario 100% privé



La société de projet en co-développement





GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Les acteurs potentiels à associer au projet



Collectivités

- Communes
- Communautés de Communes, d'Agglo, etc
- Syndicat d'énergie...



Autres acteurs territoriaux

- Sociétés citoyennes EnR locales ou voisines
- Habitants
- Entreprises, Agriculteurs, Associations



Opérateurs EnR privés ou parapublics

- CNR, RES, Engie, Total Quadran, EDF EN....
- SEM EnR : SEMs de BFC, SipEnR, SERGIES...
- Partenaires techniques: AMO, etc.



Investisseurs externes parapublics & ESS

- Energie Partagée Investissement
- Fonds national EnerciT
- Fonds régional (pas en BFC) : Oser, Terra Energies, Energies Posit'if, etc.



MOINS POUR PLUS !

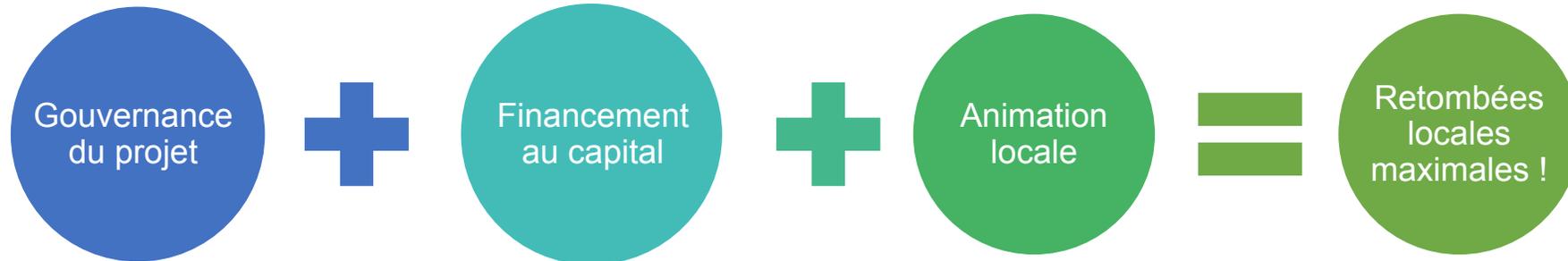


GRAND GENÈVE
| GENÈVE PALEXPO | 31 MAI AU 2 JUIN | 2022 |

Projet citoyen ou à gouvernance locale : principe général



3 axes à travailler en parallèle pour maximiser les retombées sur votre territoire



**Les parties prenantes locales
sont actrices des projets d'EnR
sur leur territoire**